

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2025

RENFORCER LA DÉMOGRAPHIE PROFESSIONNELLE DES ORTHOPHONISTES - (N° 666)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS34

présenté par
Mme Firmin Le Bodo, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« fixées »

le mot

« déterminées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.